


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Révisé

Obligatoire de remplir :


26050938
Déposé / Reçu le
16 AVR. 2026

 au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 0872.901.119

Nom

(en entier) : ALL STYLE

(en abrégé) : /

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue des Boers 105, 1040 Etterbeek

Objet de l'acte : Nominations - Révocations
Lors de la délibération du 26/03/2026, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.
1/ Révocation de Mateusz Dabrowski comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la révocation de Mateusz Dabrowski, demeurant à 1040 Etterbeek, Rue Joseph Buedts 27, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026.

2/ Nomination de Oskar Drewnowski comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de Oskar Drewnowski, demeurant à 3090 Overijse, Mommaertsstraat 130, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 31/03/2026. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SA PYXIS & CO, personne morale ayant son siège à 1170 Watermael-Boitsfort, Chaussée de La Hulpe 150, RPM TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DE BRUXELLES, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0870.855.508, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Céline Van der Elst, mandataire de SA PYXIS & CO, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 26/03/2026.

Pour la société

SA PYXIS & CO, représentée par Céline Van der Elst, mandataire

Mandataire, par procuration spéciale